

TABLE DES MATIÈRES

1. Qu'est-ce que le RGPD ?	2
2. Quel est l'objectif de ce document ?	2
3. Qui sommes-nous ?	2
4. Délégué à la protection des données	2
5. Qu'est-ce qu'une donnée à caractère personnel ?	2
6. Comment nous vous informons sur l'utilisation de vos données ?	3
7. On vous dit pourquoi nous utilisons vos données	3
8. Nous récupérons uniquement les données utiles et nécessaires	3
9. Les catégories de données à caractère personnel que nous utilisons	3
10. L'origine des données que nous utilisons	4
1.1 Les données personnelles déclaratives	4
1.2 Les données personnelles générées par votre activité	4
1.3 Les données personnelles inférées ou dérivées	4
1.4 Les données personnelles vous concernant provenant de tiers	4
11. Les bases juridiques et les finalités de nos traitements de données	4
12. Qui sont les destinataires de vos données ?	7
13. Vos données quittent-elles l'Union européenne ?	7
14. Combien de temps conservons-nous vos données ?	8
15. Comment sont sécurisées vos données ?	8
16. Quels sont vos droits ?	8
1.5 Votre droit à l'information	8
1.6 Votre droit d'accès	9
1.7 Votre droit à la rectification de vos données	9
1.8 Votre droit à l'effacement de vos données	9
1.9 Votre droit à la limitation des traitements de vos données	9
1.10 Votre droit d'opposition aux traitements de vos données	9
1.11 Votre droit à la portabilité de vos données	10
1.12 Votre droit de retirer votre consentement	10
1.13 Votre droit de définir des directives post-mortem	10
1.14 Votre droit d'introduire un recours auprès de la CNIL	10
1.15 Les modalités d'exercice de vos droits	10
17. Prospection commerciale et envoi d'informations pour l'exécution du contrat de bail	11
18. Vous avez des questions sur l'utilisation de vos données ou vos droits ?	11
19. Ce document peut-il être mis à jour ?	11

1. Dans le cadre de son activité, la Fondation ARALIS, en tant que responsable de traitement, est amenée à collecter et à utiliser des données à caractère personnel relatives aux locataires, aux candidats à un logement, aux candidats au recrutement, ainsi qu'aux personnes physiques résidants ou représentants d'organismes tiers locataires.

2. Soucieuse de construire avec vous une relation de confiance durable et respectueuse de vos droits et libertés, ARALIS s'engage en matière de protection des données à caractère personnel.

1. QU'EST-CE QUE LE RGPD ?

3. En France, la législation applicable à la protection des données à caractère personnel est la loi dite « Informatique et Libertés » du 6 janvier 1978.



4. Au niveau européen, le Règlement Général sur la Protection des Données (plus connu sous l'acronyme RGPD) est entré en application le 25 mai 2018 dans tous les Etats membres de l'Union Européenne. Le RGPD a notamment pour objectif d'harmoniser l'ensemble des législations européennes en matière de protection des données personnelles.

2. QUEL EST L'OBJECTIF DE CE DOCUMENT ?



5. L'objectif principal de cette politique de confidentialité est de regrouper en un format concis, transparent, compréhensible et aisément accessible les informations concernant les utilisations faites de vos données par ARALIS. La politique vous permettra de comprendre comment vos données sont utilisées, connaître vos droits, et la manière de les exercer auprès de nos services.

3. QUI SOMMES-NOUS ?



6. Depuis 70 ans, la Fondation ARALIS propose des logements temporaires, destinées en priorité aux personnes en difficulté d'accès à un logement, aux personnes isolées, et à toutes personnes en mobilité dans la région : étudiant, salariés, stagiaires de la formation professionnelle ayant besoin d'un logement.

7. La Fondation ARALIS a pour but de pérenniser, de développer, perpétuer et d'apporter son soutien et son aide aux personnes isolées et aux familles en difficultés économiques et sociales, et de les aider, si nécessaire, dans leur démarche d'insertion et d'accès aux droits.

4. DELEGUE A LA PROTECTION DES DONNEES

8. ARALIS a désigné un délégué à la protection des données à caractère personnel que vous pouvez joindre à cette adresse : dpo@aralis.org.



9. Le délégué à la protection des données conseil, informe et contrôle le respect de la réglementation en matière de données à caractère personnel.

5. QU'EST-CE QU'UNE DONNEE A CARACTERE PERSONNEL ?



Je mesure que les données collectées servent bien l'objectif prévu

10. Une donnée à caractère personnel est définie comme « toute information se rapportant à une personne physique identifiée ou identifiable ».

11. Dans le cadre de son activité, ARALIS est amenée à récupérer et utiliser des données à caractère personnel telles que le nom, le prénom, l'âge, l'adresse, le numéro de téléphone, mais aussi des données dites « sensibles » comme les

données liées à la santé. ARALIS peut également être amenée à demander, et utiliser le Numéro d'Identification au Registre national (NIR)

6. COMMENT NOUS VOUS INFORMONS SUR L'UTILISATION DE VOS DONNEES ?



12. Dans un souci de transparence, ARALIS prend soin d'informer les candidats et locataires de chacun des traitements qui les concernent.

13. Le locataire porte à la connaissance des personnes déclarées comme vivant à son foyer la présente politique de confidentialité.

14. Nous vous informerons des données dont nous avons la nécessité, et comment nous les utiliserons dans nos conditions contractuelles, sur le site Internet, ou encore au moment où vos données seront récupérées.

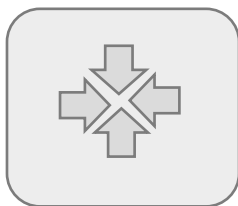
7. ON VOUS DIT POURQUOI NOUS UTILISONS VOS DONNEES



15. Lorsqu'ARALIS est amenée à utiliser vos données, elle le fait pour des raisons précises. Chaque raison poursuit une finalité légitime, déterminée et explicite.

16. Ces raisons sont inscrites dans notre registre des traitements. Les mentions d'information que nous portons à votre connaissance contiennent les raisons de l'utilisation de vos données.

8. NOUS RECUPERONS UNIQUEMENT LES DONNEES UTILES ET NECESSAIRES



17. Pour chacune des finalités mises en œuvre, ARALIS s'engage à ne récupérer et n'utiliser que des données adéquates, pertinentes et limitées à ce qui est nécessaire au regard des raisons pour lesquelles elles sont utilisées.

18. ARALIS veille à mettre en œuvre des procédés permettant l'effacement des données ou la rectification des données inexactes.

9. LES CATEGORIES DE DONNEES A CARACTERE PERSONNEL QUE NOUS UTILISONS

19. ARALIS récupère et utilise les catégories de données suivantes : données d'identification (nom, prénom, ...), données de vie personnelle (situation familiale, ...), données de vie professionnelle (fonction, ...), informations d'ordre économique et financier (revenus, situation financière, RIB, ...), les données de connexion (adresse IP, logs, ...), et vos données de localisation (résidences, ...).

20. ARALIS est amenée à disposer d'informations liées à la santé ou au handicap dans le cadre d'évaluations sociales, d'aménagement spécifique du logement ou encore en cas de dommage corporel causé à un locataire / occupant ou à un tiers dans le cadre d'un sinistre affectant le logement. Lorsque ces informations seront nécessaires, nous vous demanderons votre consentement, à moins que nous soyons dans l'obligation d'utiliser ces données comme dans le cadre d'une mission d'intérêt public ou d'une obligation légale.

21. ARALIS ne collecte pas de données personnelles concernant votre origine raciale ou ethnique, vos opinions politiques, vos convictions religieuses ou philosophiques, votre appartenance syndicale, vos données génétiques ou biométriques aux fins d'identifier une personne physique de manière unique.

22. Lorsque le recueil et l'utilisation de vos données est obligatoire pour vous attribuer un logement, ou pour répondre à des obligations légales ou réglementaires, vous en serez informés. Les conséquences d'un défaut de réponse seront également précisées.

23. Les données personnelles que vous transmettez à ARALIS pourront servir à mettre à jour les données déjà détenues pour les mêmes utilisations que celles poursuivies initialement.

24. Les informations déjà en possession d'ARALIS dans le cadre des contrats en cours pourront être utilisées pour l'examen d'une nouvelle demande de logement en particulier en cas de mobilité.

10. L'ORIGINE DES DONNEES QUE NOUS UTILISONS

1.1 Les données personnelles déclaratives

25. Il s'agit des données personnelles que vous fournissez notamment dans le cadre de :

- La candidature pour l'attribution d'un logement ;
- La conclusion d'un contrat de bail ;
- La déclaration d'un sinistre ;
- La prise de contact avec nos services et nos prestataires que ce soit par téléphone, courrier, courriel ;
- La prise de contact via notre site internet et votre Espace Client en ligne ;
- Les réponses à des enquêtes de satisfaction ou obligatoires ;
- La participation à une animation comme un événement, réunion ou rencontre ;
- La gestion locative et patrimoniale des logements et de leurs accessoires, y compris la sécurité et la tranquillité résidentielle ;
- La gestion des relations avec les organismes d'aides au logement ;
- La gestion des relations avec les réservataires des logements ;
- Le suivi des impayés ;
- Le suivi social.

1.2 Les données personnelles générées par votre activité

26. Il s'agit des données personnelles issues de votre relation avec ARALIS lors de l'exécution de votre contrat de bail comme par exemple le solde ou le quittancement.

1.3 Les données personnelles inférées ou dérivées

27. Certaines données sont générées et / ou calculées à partir des données personnelles déclaratives ou générées par votre activité, comme par exemple le reste à vivre.

1.4 Les données personnelles vous concernant provenant de tiers

28. Les données personnelles peuvent également provenir :

- De nos partenaires,
- De nos prestataires sous-traitant avec qui nous avons conclu un contrat pour qu'ils interviennent pour notre compte comme par exemple : les prestataires d'enquête, les entreprises de réparation, la société qui assure l'astreinte
- De tiers comme les administrations publics ou judiciaires (par exemple la CAF).

11. LES BASES JURIDIQUES ET LES FINALITES DE NOS TRAITEMENTS DE DONNEES

29. En tant que bailleur, ARALIS utilise les données personnelles concernant les candidats et locataires ayant pour principales finalités et bases juridiques suivantes

Base juridique du traitement (Pourquoi nous avons le droit d'utiliser vos données)	Finalités (Pourquoi nous utilisons vos données)
<p style="text-align: center;">L'exécution d'un <u>CONTRAT</u> (vos données sont nécessaires à la bonne exécution d'obligations contractuelles ou à l'exécution de mesures précontractuelles)</p>	<ul style="list-style-type: none"> - L'enregistrement, l'instruction et la gestion des demandes de logements ; - La gestion et le suivi des copropriétés ; - La gestion et le suivi des demandes de logement ; - L'instruction des candidatures à un logement ; - L'organisation des visites avant l'attribution du bail ; - L'attribution d'un logement à un locataire candidat ; - La gestion et le suivi des régularisations des charges ; - La gestion et le suivi de l'exécution du contrat ; - La gestion locative, la gestion technique et la maintenance du patrimoine ; - La gestion et le suivi des attestations d'assurance ; - La gestion et le suivi des états des lieux et des préavis ; - La gestion et le suivi des mutations de logement et des désistements ; - La gestion et suivi du quittancement et des avis d'échéance ; - La gestion et le suivi des impayés et du recouvrement ; - La gestion du contrôle des accès aux résidences ; - La gestion, l'organisation et le suivi des travaux, y compris la communication des coordonnées nécessaires pour permettre les interventions rendues nécessaires dans le logement et la prise de rendez-vous ; - La gestion, le suivi des sinistres ; - La gestion du contentieux, du précontentieux et l'exécution des décisions de justice, - La gestion, le suivi et la prévention des troubles du voisinage, - La gestion et le suivi des travaux ; - La gestion et le suivi des réclamations ; - Les enquêtes avant travaux ;
<p style="text-align: center;">Le respect des <u>OBLIGATIONS LEGALES</u> imposées à ARALIS en tant que bailleur</p>	<ul style="list-style-type: none"> - La gestion des droits des personnes ; - La gestion et le suivi de l'adaptation des logements ;

<p>(vos données sont nécessaires car une obligation légale ou réglementaire nous l'impose)</p>	<ul style="list-style-type: none"> - L'exécution des obligations légales et réglementaires à la charge du bailleur ; - La comptabilité ; - L'exécution des décisions de justice ayant une incidence sur un lieu de résidence, telles que les décisions ordonnant l'éloignement d'un résident ou un relogement en urgence ; - L'organisation, le suivi des élections des représentants des locataires, l'établissement du PV et la proclamation des résultats ; - L'organisation, la gestion et le suivi des enquêtes obligatoires (SLS, OPS, etc.) ; - La gestion, l'organisation, le suivi des commissions d'attribution logement ; - La gestion, l'organisation et le suivi des réhabilitations
<p>Les <u>MISSIONS D'INTERET PUBLIC</u> poursuivies par ARALIS (vos données sont nécessaires, car nous exécutons des missions tournées vers les personnes telles que définies par des textes)</p>	<ul style="list-style-type: none"> - L'enregistrement et traitement des demandes de logement social en location (CERFA + pièces justificatives)
<p>Les <u>INTÉRÊTS LEGITIMES</u> poursuivis par ARALIS (vos données sont nécessaires, car nos intérêts légitimes ne provoquent pas de déséquilibre au détriment de vos droits et de vos intérêts)</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Les statistiques et rapports sur l'occupation du parc ; de la candidature à la sortie - La communication institutionnelle ; - La réalisation de diagnostics, de rapports, de statistiques et d'audit ; - Le suivi et la gestion de la qualité ; enquête de satisfaction ; - La gestion du site Internet ; Intranet et extranet client - La gestion et le suivi des contacts avec les visiteurs des sites et des locataires ; - La vidéosurveillance à des fins de sécurité et pour maintenir la tranquillité des lieux et de preuve des incidents ; y compris la télésurveillance des abords et de tout ou partie des parties communes de la résidence ; - La collaboration avec les partenaires sociaux ; - L'étude, la préparation de la cession de logements (à la découpe, en lot) ; - La gestion, le suivi, et le rapport des projets en faveur des locataires
<p>Le <u>CONSENTEMENT</u></p>	<ul style="list-style-type: none"> - La gestion des demandes sociales de locataires en difficulté ;

(vos données sont utilisées si vous avez accepté de nous fournir vos données librement et de façon univoque, pour une raison spécifique, après avoir reçu toutes les informations utiles)

- L'enquête sociale pour mutation et accompagnement particulier, la gestion et le suivi des demandes de logement ;
- La gestion, le suivi de l'accompagnement social ;
- La gestion et suivi des accords à l'accompagnement social ;
- La gestion et le suivi du versement des aides au logement
- La prospection commerciale pour la vente, la location des logements vacants ainsi que pour des services et offres complémentaires au logement, l'animation notamment commerciale, les campagnes marketing, la sélection et la personnalisation des offres ;
- L'analyse statistique de la fréquentation et de la mesure d'audience des sites, espace client et applications mobiles ;

12. QUI SONT LES DESTINATAIRES DE VOS DONNEES ?



30. Les données personnelles récupérées sont destinées à ARALIS en sa qualité de responsable du traitement.

31. ARALIS veille à ce que seules les personnes habilitées puissent avoir accès à vos données pour le besoin de leurs missions.

32. Vos données peuvent faire l'objet d'une communication aux services institutionnels, aux partenaires sociaux, aux partenaires contractuels, aux médiateurs et aux prestataires - chacun pour ce qui les concerne -, aux autorités légalement habilitées à en connaître, aux organismes du logement représentatifs du logement social et intermédiaire, et aux réservataires.

ARALIS peut ainsi transmettre vos coordonnées, afin de permettre aux prestataires d'entretien des logements d'intervenir.

33. En cas de cession de logements ou de fusion-absorption par exemple, vos données personnelles pourront être transmises à la nouvelle entité, afin d'assurer la reprise des engagements contractuels. Il en va de même en cas de cession d'un bien immobilier appartenant à ARALIS : les données locataires seront transmises au nouveau bailleur pour organiser, préparer et assurer la reprise des engagements pris au titre du bail.

13. VOS DONNEES QUITTENT-ELLES L'UNION EUROPEENNE ?



34. ARALIS veille à ne pas transmettre vos données à des organismes situés en dehors de l'Union Européenne ou de l'Espace Economique Européen (Union européenne + Islande, Norvège et Liechtenstein).

35. ARALIS veille également à ne pas transmettre vos données vers des organismes dont le siège social est basé aux Etats-Unis d'Amérique.

36. Toutefois, si ARALIS devait transférer vos données en dehors de l'Union Européenne, de l'Espace Economique Européen ou vers un organisme dont le siège est aux Etats-Unis, nous ne le ferions qu'après

avoir pris les mesures nécessaires et adéquates pour assurer un niveau de protection et de sécurité de vos données à caractère personnel équivalent à celui proposé au sein des états membres de l'Union Européenne.

14. COMBIEN DE TEMPS CONSERVONS-NOUS VOS DONNEES ?



37. ARALIS conserve vos données sous une forme permettant de vous identifier seulement pendant la durée nécessaire pour l'utilisation faite de vos données.

38. Vos données peuvent ensuite être placées en archivage intermédiaire après leur utilisation, afin de répondre à une obligation légale, judiciaire, ou encore en cas de contentieux.

39. Vos données sont ensuite supprimées ou anonymisées.

40. Les durées de conservation de vos données que nous appliquons sont proportionnées aux raisons pour lesquelles nous les récupérons et les utilisons.

15. COMMENT SONT SECURISEES VOS DONNEES ?

41. ARALIS accorde une importance particulière à la sécurité de vos données personnelles.



42. Des mesures techniques et organisationnelles appropriées sont mises en œuvre pour que vos données soient protégées contre la perte, la destruction ou les incidents qui pourraient porter atteinte à leur confidentialité ou à leur intégrité.

43. Au moment de la conception ou de la sélection d'un nouvel outil permettant l'utilisation de vos données personnelles, ARALIS s'assure que celui-ci offrira un niveau de protection adéquat aux données récupérées.

44. ARALIS met en œuvre des mesures respectueuses des principes de protection dès la conception et de protection par défaut des données personnelles.

45. En cas de recours à un prestataire, ARALIS lui communique les données personnelles nécessaires et uniquement après avoir obtenu un engagement et des garanties sur sa capacité à répondre aux exigences de sécurité et de confidentialité.

46. ARALIS conclut avec ses sous-traitants et partenaires des contrats définissant précisément les conditions et modalités d'utilisation des données personnelles par ces derniers.

47. ARALIS effectue régulièrement des audits de ses propres services et de ses sous-traitants, afin de vérifier la bonne application opérationnelle des règles relatives à la sécurité des données.

48. En cas d'incident de sécurité, ARALIS a mis en place une procédure spécifique. Selon le risque engendré par cet incident, une notification à la CNIL pourra avoir lieu voire une information aux personnes concernées.

16. QUELS SONT VOS DROITS ?



49. ARALIS est soucieuse du respect des droits qui vous sont accordés dans le cadre de l'utilisation faite de vos données personnelles.

1.5 [Votre droit à l'information](#)

50. Dès qu'ARALIS met en place un fichier ou une utilisation de vos données personnelles, nous vous informons de l'objectif de cette utilisation et de sa base légale, des données nécessaires, du caractère obligatoire ou non des informations, de la durée de conservation, des destinataires des données, s'il y a un transfert de données hors de l'Union européenne, et de vos droits.

1.6 [Votre droit d'accès](#)

51. Lorsque vos données sont utilisées, vous avez le droit de demander à y accéder.

52. L'exercice du droit d'accès vous permet d'obtenir et de vérifier les données que nous détenons sur vous. Il vous permet ainsi de vérifier que vos données sont exactes et, au besoin, de les faire rectifier ou effacer. Nous vous transmettons de manière sécurisée une copie de vos données dans un format compréhensible par courriel, à moins que votre demande ne précise de vous les envoyer par courrier postal.

1.7 [Votre droit à la rectification de vos données](#)

53. Vous pouvez demander à ARALIS de rectifier ou compléter vos données personnelles si celles-ci sont inexactes, incomplètes, équivoques ou périmées.

1.8 [Votre droit à l'effacement de vos données](#)

54. Vous pouvez demander à ARALIS de supprimer vos données personnelles lorsque l'un des motifs suivants s'applique :

- Les données ne sont plus nécessaires au regard de la raison pour lesquelles elles ont été initialement récupérées et utilisées ;
- Vous vous opposez au traitement de vos données lorsqu'il n'existe pas de motif légitime impérieux pour leur utilisation ;
- L'utilisation de vos données n'est pas conforme à la loi ou à la réglementation.

55. Toutefois, il est à noter que l'effacement de vos données n'est pas un droit général, et qu'il ne pourra être exercé que si un des motifs prévus dans la réglementation est applicable.

56. Si aucun de ces motifs n'est présent, ARALIS ne pourra répondre favorablement à votre demande. Tel sera le cas si ARALIS est tenue de conserver vos données en raison d'une application légale ou réglementaire ou pour la constatation, l'exercice ou la défense des droits en justice.

1.9 [Votre droit à la limitation des traitements de vos données](#)

57. Vous pouvez demander la limitation du traitement de vos données personnelles dans les cas prévus par la législation et la réglementation. Si vous contestez l'exactitude des données utilisées ou que vous vous opposez à l'utilisation de vos données, ce droit permet de geler l'utilisation de vos données tout en les conservant.

1.10 [Votre droit d'opposition aux traitements de vos données](#)

58. Vous pouvez vous opposer, à tout moment, pour des raisons tenant à votre situation particulière, à l'utilisation faite de vos données personnelles dont la base juridique est l'intérêt légitime poursuivi par le responsable du traitement.

59. En cas d'exercice de ce droit, nous veillerons à ne plus utiliser vos données personnelles dans le cadre de l'utilisation concernée sauf si ARALIS démontre avoir des motifs légitimes et impérieux pour maintenir ce traitement. Ces motifs devront être supérieurs à vos intérêts et à vos droits et libertés ou le traitement se justifier pour la constatation, l'exercice ou la défense de droits en justice.

1.11 [Votre droit à la portabilité de vos données](#)

60. Le droit à la portabilité offre aux personnes la possibilité d'obtenir certaines de leurs données dans un format ouvert et lisible par machine. Cependant, le droit à la portabilité n'entraîne pas la suppression de vos données personnelles.

61. Le droit à la portabilité est limité aux données personnelles fournies par la personne concernée et aux données d'exécution du contrat.

Il ne s'applique que si les données sont traitées de manière automatisée (les fichiers papiers ne sont donc pas concernés), et sur la base du consentement préalable de la personne concernée ou de l'exécution d'un contrat conclu avec la personne concernée.

L'exercice du droit à la portabilité ne doit pas porter atteinte aux droits et libertés de tiers, dont les données se trouveraient dans les données transmises pour donner suite à une demande de portabilité.

1.12 [Votre droit de retirer votre consentement](#)

62. Lorsque vos données personnelles utilisées par ARALIS sont basées sur votre consentement, vous pouvez retirer ce dernier à n'importe quel moment.

ARALIS cessera alors d'utiliser vos données personnelles sans que les opérations antérieures pour lesquels vous aviez consenti ne soient remises en cause.

1.13 [Votre droit de définir des directives post-mortem](#)

63. Vous pouvez définir des directives particulières relatives à la conservation, l'effacement, la communication de vos données personnelles après votre décès, auprès de nos services selon les modalités ci-après définies. Ces directives particulières ne concerneront que les utilisations réalisées par nos soins et seront limitées à ce seul périmètre.

1.14 [Votre droit d'introduire un recours auprès de la CNIL](#)



64. Si après nous avoir contactés, vous estimez que vos droits « Informatique et Libertés » ne sont pas respectés, vous pouvez adresser une réclamation à la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL - 3 place de Fontenoy 75007 Paris) : <https://www.cnil.fr/>.

1.15 [Les modalités d'exercice de vos droits](#)



65. **Un formulaire de demande se situe à la fin de ce document.** Tous les droits listés ci-dessus peuvent être exercés à l'adresse électronique suivante : dpo@aralis.org ou par courrier à l'adresse postale suivante :

Fondation ARALIS
Délégué à la Protection des Données
16, rue Jean Desparmet
69008 LYON

66. Pour exercer vos droits, vous devrez justifier de votre identité par tout moyen. En cas de doute, ARALIS pourra vous demander de fournir des informations supplémentaires nécessaires à votre identification (exemples : numéro de locataire, coordonnées, copie de pièce d'identité, etc.).

67. Dans le cas où vous souhaitez justifier de votre identité en nous transmettant une pièce d'identité, assurez-vous de nous envoyer uniquement le recto en noir et blanc.

68. L'exercice des droits est gratuit. Cependant, si vos demandes sont répétitives, excessives ou abusives des frais pourront vous être demandés.

69. ARALIS accusera réception de votre demande d'exercice des droits et répondra à votre demande dans les meilleurs délais et au plus tard un (1) mois à compter de la réception de la demande. Ce délai peut être prolongé de deux (2) mois si la demande est complexe, soit un total de trois (3) mois après réception de votre demande.

Dans ce dernier cas, nous vous informerons de la prolongation et nous vous en expliquerons les raisons.

70. Conformément à la réglementation, nous conservons vos données relatives aux exercices des droits pendant cinq (5) ans à compter de la fin de l'année civile, et six (6) ans pour le droit d'opposition. Si vous nous avez transmis un justificatif d'identité, celui-ci sera conservé un (1) an après réception de la demande si la preuve est nécessaire. A défaut, le justificatif sera supprimé immédiatement.

17. PROSPECTION COMMERCIALE ET ENVOI D'INFORMATIONS POUR L'EXECUTION DU CONTRAT DE BAIL



71. ARALIS et ses partenaires peuvent, si vous l'acceptez, vous adresser par courriels des informations et offres commerciales concernant des logements ou autres produits et prestation. Votre consentement sera demandé, soit sur le site, soit à l'occasion des échanges avec nos services.

72. Vous pouvez à tout moment retirer votre consentement en cliquant sur le lien se trouvant dans le courriel reçu.

73. ARALIS pourra vous adresser des courriels ou SMS/MMS dits de services dans le cadre strict de l'exécution du contrat de bail que vous avez conclu.

18. VOUS AVEZ DES QUESTIONS SUR L'UTILISATION DE VOS DONNEES OU VOS DROITS ?



74. Si vous avez des questions, sur la protection de vos données, notre délégué à la protection se tient à votre disposition à l'adresse électronique suivante : dpo@aralis.org ou par courrier postal à l'adresse suivante :

Fondation ARALIS
Délégué à la Protection des Données
16, rue Jean Desparmet
69008 LYON

19. CE DOCUMENT PEUT-IL ETRE MIS A JOUR ?

75. Nous vous invitons à consulter régulièrement ce document, car il peut faire l'objet de mises à jour régulières.

76. Date de dernière mise à jour : Janvier 2022